

**Arrêté du 19 mars 2015 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Compiègne  
NOR : JUSB1507737A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est mis fin aux fonctions de Mme Joëlle QUILLE (POUILLART), greffière du 1<sup>er</sup> grade, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Compiègne.

**Article 2**

Mme Sarah RODDE (VERAGHE), greffière du 2<sup>ème</sup> grade, est, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, nommée régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Compiègne.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Amiens, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 19 mars 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**